

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du conseil** de la Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du conseil le vingt et unième jour de décembre 2022 (21/12/2022) à compter de quatorzième heures 30 (14h30) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Rita Dufresne      Éric Beauchamp      Bernard Dumais  
Gaétan Beauchesne

Absents :

Marlène Doucet      Lucie Geoffrion      Émilie Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne, mairesse. Sylvie Genois, greffière-trésorière, est aussi présente.

**Ouverture de l'assemblée**

Il est constaté que la convocation a été faite par la mairesse Rita Dufresne, et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.
2. Adoption du rapport financier 2021.

**Résolution 2022-12-239**      Plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024

**2023**

- **PROJET COÛT APPROXIMATIF**
- Génératrice pour le camping. Demander soumission
- Modules de jeux - Amélioration des parcs. Demander soumission
- Côte du village 897 130 \$

**2024**

- Construction garage municipal. En étude
- Étude pour conformité aux incendies – Étendre réseau aqueduc. En étude
- Jonction rue Mongrain avec rue Principale. En étude
- Jonction 155 - rue Principale nord à 90 degrés - Ralentir vitesse et faciliter sortie 155. En étude

**2025**

- Reconstruction du chemin Val Mékinac incluant aqueduc conforme avec bornes fontaines. À venir

**Éric Beauchamp** propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal de Saint-Roch-de-Mékinac adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-12-240** Adoption du rapport financier 2021

**Gaétan Beauchesne** propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit

- D'accepter le dépôt du rapport financier 2021 consolidé, présenté par France Pronovost de GGL CPA, Société de comptables professionnels agréés.  
-Adoptée à l'unanimité-

**Éric Beauchamp** propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la levée de l'assemblée. Il est 14 heures 33.

---

Rita Dufresne, mairesse

---

Sylvie Genois, greffière-trésorière

*« Je, Rita Dufresne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*